



DES CÉVENNES



AU BURKINA FASO



Prise en charge médicale et inclusion scolaire des enfants sourds au Burkina Faso

Bulletin d'information n° 16

Décembre 2019

Les "Dispositifs Surdit "



Salle d'orthophonie école Koko

Depuis juin 2018, deux nouveaux "Dispositifs Surdit  " dans des quartiers p  riph  riques de Bobo sont venus s'ajouter    celui de l'  cole Choulet II : un    l'  cole **Colsama** et un autre    l'  cole **Koko**. Ils sont op  rationnels et rep  r  s par la population.

A Koko, une salle d'orthophonie a été annexée à la classe.

A Colsama, le projet de construction d'un ensemble salle de classe avec local d'orthophonie, pour le "Dispositif Surdit ", progresse. Les plans sont faits, les financements sont trouv s et nous n gocions les devis burkinab .



Salle d'orthophonie école Koko L'appareillage des enfants se poursuit de façon positive. Actuellement, 23 d'entre eux sur 70 sont appareillés et 8 en cours d'appareillage.

Certains enfants sourds en primaire ont pu intégrer une classe d'entendants et obtiennent de bons résultats scolaires. En juin 2019, sept élèves, titulaires du certificat d'étude primaire, sont scolarisés au collège en 6ème, 5ème et 4ème. Il serait nécessaire d'envisager un "Dispositif Surdité" au collège.

Pour intégrer un "Dispositif Surdit ", une consultation aupr s du service O.R.L du C.H.U. de Bobo est obligatoire ; le professeur Elola  value le niveau de surdit , le type de surdit  et signale si l'enfant est appareillable. Suivant le diagnostic, c'est lui qui oriente les enfants vers les "Dispositifs Surdit ".



Rappel : qu'appelle-t-on "**Dispositif Surdit **" ?

Il s'agit d'installer, dans une école ordinaire, une classe d'enfants sourds. Encadrés par des enseignants spécialisés, ils bénéficient d'une pédagogie adaptée et d'une rééducation de la parole.

Tous les élèves de l'école sont sensibilisés à la surdité. Ils jouent avec les élèves sourds, ils apprennent à communiquer avec eux.

Chaque fois que cela est possible, en fonction de leur niveau, les élèves sourds peuvent rejoindre leurs camarades entendants dans leur classe.

Deux intérêts à ces "Dispositifs Surdité" : $\Rightarrow$ scolariser les enfants sourds à proximité de chez eux
 $\Rightarrow$ développer le lien avec les autres enfants.



La Formation des enseignants

Les événements socio-politiques au Burkina Faso nous ont contraints à limiter nos interventions sur le terrain. Nos objectifs restent les mêmes, nous poursuivons les formations avec la venue des Burkinabé en France.

Les deux enseignants les plus anciens et les plus compétents, Laurent Yameogo (école Choulet) et Amadou Konaté (école Koko), ont été choisis pour poursuivre leur formation en France (2 séjours en automne 2018 et automne 2019) :

- ◆ **en orthophonie**, auprès de Catherine Devun et Clara Delaroche ;
- ◆ **en méthode verbotonale**, auprès de Christine Serrenne et Patricia Fallet
- ◆ **en audioprothèse et connaissances générales de la surdité**, auprès de Daniel Oulivet.

Pour ces deux enseignants, l'objectif est de devenir, à leur tour, formateurs auprès d'enseignants burkinabé. Ceci permet de réduire à un seul séjour annuel notre présence physique au Burkina Faso.



Laurent et Amadou

Madame Rosalie Zongo, inspectrice retraitée de l'Education nationale, les a accompagnés en 2018 dans le cadre de sa récente nomination à la présidence de l'Association Paul Bouvier Bobo-Dioulasso.

L'Audioprothèse

Depuis 2009, le service O.R.L. du C.H.U de Bobo et l'Association Paul Bouvier ont mis en place un "service solidaire à but non lucratif d'audioprothèse".

Dans ce cadre-là, nous avons fait venir en France Mme Nabié-Sanon, attachée de santé, pour préparer le Certificat Universitaire Techniques Audioprothétiques, qu'elle a obtenu avec succès !.

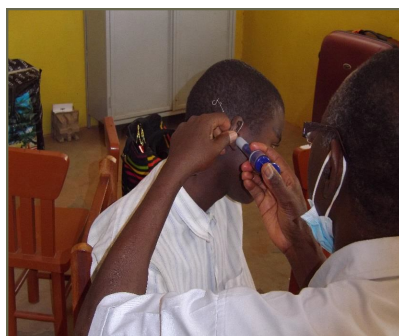
Mme Nabié-Sanon va ainsi pouvoir épauler M. Bado, déjà formé dans les mêmes conditions en 2011, dans l'adaptation et le suivi des prothèses auditives des enfants sourds des "Dispositifs Surdité".



Mme Nabié -Sanon



Le Professeur Elola



Le professeur Elola est lui aussi venu en France pour rencontrer ses homologues et envisager un partenariat avec le C.H.U. de Montpellier. Il a aussi profité de ce séjour pour se perfectionner sur les différentes techniques d'appareillage auprès de Daniel Oulivet, audioprothésiste, afin de pouvoir superviser le "service solidaire à but non lucratif d'audioprothèse".

L'Association Paul Bouvier Bobo-Dioulasso (APBB)

Enfin ! L'Association Paul Bouvier Bobo– Dioulasso existe officiellement.

Elle est composée actuellement de membres du corps enseignant et médical et va s'élargir pour intégrer d'autres compétences dans le domaine social, éducatif, paramédical...



Mme Zongo

Sa mission : prendre en charge les démarches administratives, la gestion des "Dispositifs Surdité" et, à terme, prendre le relais de nos actions.

Mme Rosalie Zongo, inspectrice scolaire à la retraite et présidente de l'APBB, a par exemple sous sa responsabilité la gestion et la répartition des prothèses que nous fournissons (pour les enfants en classe et pour les adultes sourds de l'hôpital).



Notre mission continue :

L'Association Paul Bouvier est toujours présente à Bobo- Dioulasso avec un séjour en novembre 2018 (7 participants : *P. Calvin , chef de mission – D. Calvin, logisticienne – J. Lewin, médecin - D. Oulivet, audioprothésiste - C. Serrenne, rythmicienne - M. Lewin, infirmière— D. Schmitt, chef de clinique O.R.L. Hôpital de Montpellier*) pour :

- Enseignement aux méthodes rééducatives et pédagogiques.
- Formation à l'audiométrie, l'audioprothèse et l'appareillage des enfants.
- Rencontre avec les autorités de l'Education nationale au Burkina pour l'affectation d'enseignants titulaires vers les "Dispositifs Surdité". L'engagement de l'état burkinabé nous permettrait d'envisager l'essaimage des "Dispositifs Surdité".
- Evaluation des possibilités techniques chirurgicales du service O.R.L. du C.H.U de Bobo en vue d'un partenariat avec le C.H.U. de Montpellier.

Un seul séjour à Bobo-Dioulasso en février 2019 (4 participants : *P. Calvin , chef de mission – D. Calvin, logisticienne – C. Devun, orthophoniste – F. Bouziane, éducateur et directeur de centre social*).

- Poursuite de la formation en orthophonie pour l'ensemble des enseignants par Catherine Devun.
- Prolongement de l'enquête sur l'entrée des sourds dans le monde du travail, réalisée par Farid Bouziane lors du dernier séjour, dans le but de trouver des axes d'amélioration.
- Approfondissement du partenariat avec l'association française « Solidarités enfants sourds du Faso » basée à Lhomme, dans la Sarthe, qui participe activement, financièrement et matériellement, à nos actions.

Début 2019, nous avons envoyé à Bobo-Dioulasso, par container, du matériel hospitalier et pédagogique.

La rencontre avec les autorités de l'Education nationale lors du séjour de novembre 2018, a porté ses fruits : une enseignante, titulaire de la fonction publique, a été affectée au "Dispositif Surdité" de l'école Colsama.

Un grand merci à nos partenaires...



Nous remercions la Région Occitanie Pyrénées -Méditerranée de soutenir nos projets avec l'octroi d'une aide régionale sur trois ans.



FONDATION PIERRE FABRE

Merci à la Fondation Pierre Fabre pour sa confiance renouvelée.

Merci à Occitanie Coopération pour ses précieux conseils.



MERCI à tous les donateurs

pour leur confiance et leur soutien

Excellente année 2020 à toutes et à tous !

Association Paul Bouvier

24, Route d'Alès BP.7 - 30170 SAINT HIPPOLYTE DU FORT

Tél. : 04 66 77 22 06 - contact@crop.asso.fr - www.crop.asso.fr

